

Chantier en cours : combien facturer ?

Acompte, situations et solde : un exemple pour éviter de facturer deux fois.

10 000 € HT

Montant total du chantier

Acompte : 2 000 € HT (20 %)

Hypothèse : cet acompte est déduit en totalité dès la première situation.

1 Les quatre factures de ce chantier

AVANT TRAVAUX

Acompte

2 000 €

HT à facturer

40 % RÉALISÉS

Situation 1

2 000 €

HT à facturer

70 % RÉALISÉS

Situation 2

3 000 €

HT à facturer

100 % RÉALISÉS

Solde

3 000 €

HT à facturer

Total : 2 000 + 2 000 + 3 000 + 3 000 = 10 000 € HT

2 À 70 %, voici le calcul de la nouvelle situation

7 000 €

Travaux réalisés

$10\,000\text{ €} \times 70\%$

-

4 000 €

Déjà facturé

$2\,000\text{ €} + 2\,000\text{ €}$

=

3 000 €

Nouvelle facture

Montants HT

Les 4 000 € déjà facturés comprennent l'acompte : il est déduit une seule fois.

3 Facturé ne veut pas dire encaissé

APRÈS LA SITUATION À 70 % : SEUL L'ACOMPTE A ÉTÉ PAYÉ

3 000 €

sur la nouvelle facture

Le calcul de la situation reste le même.

5 000 €

encore à encaisser au total

$2\,000\text{ € impayés} + 3\,000\text{ € de situation 2}$

Raisonnement HT : les règlements réels dépendent notamment de la TVA. L'ancienne facture reste à encaisser ; on ne la facture pas de nouveau.

Le guide complet et les logiciels adaptés

facturematch.fr/reponses/facture-de-situation



Exemple pédagogique, pas une facture à émettre. TVA, autoliquidation, retenues et avenants non traités.
Échéancier et imputation de l'acompte à adapter au contrat.

Repères : documentation Pennylane (lien). Cas chiffré original FactureMatch.

Liens partenaires sur le site : commission possible, sans influence sur le classement.

08.09.2026 / v2